

Football/Gabon Oil National Foot 1/Le point de la 8e journée

AS Dikaki prend ses premiers points, Pélican se relance

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

La levée écoulée a été celle d'une première surprise concoctée par AS Dikaki, et la confirmation que de nombreuses équipes veulent conserver la pole position dans leurs groupes respectifs.

Poule D : on avait laissé l'entraîneur Albert Doudougou et son staff sonnés par la défaite étonnante de AS Dikaki face au FC 105 (D2), lors des 16es de finale de la première édition de la Coupe de la Ligue (3 avril, 1-2). On les a retrouvés revigorés, au terme de la 8e journée du Gabon Oil National Foot 1. Et pour cause, leur AS Dikaki venait de battre Lozosport (0-1), et de surcroît à l'extérieur, s'adjugeant ainsi les tout premiers points de la saison dans le groupe D. Jusque-là, AS Dikaki avait perdu toutes ses rencontres, en dépit d'un jeu séduisant. Certes, cela ne change pas grand-chose à son classement. Ces premières unités permettent au moins de garder le moral et de se demander si Dame Fortune aurait enfin décidé de penser à ce groupe. Avec désormais trois points au compteur, AS Dikaki n'a plus que quatre longueurs de retard sur Lozosport. Les prochains matchs seront vraiment importants et indiqueront si cette équipe a juste eu de la chance lors de cette 8e journée ou pas.

Poule C : Oyem AC commence à voir ses deux adversaires du groupe prendre une inquiétante avance. La faute à un parcours jalonné seulement de nuls et de défaites. Ce qui en fait un peu le "jouet" de l'USO et l'USB. Les deux "costauds" de la



Photo : Sylla

AS Dikaki (en bleu) sort de la 8e levée avec ses trois premières unités.

poule C cherchant à limiter les dégâts quand ils s'affrontent. Leur rencontre de la 8e levée leur a justement permis de se neutraliser et de prendre un point chacun (1-1). De reléguer respectivement Oyem AC à six et quatre points.

Poule B : Olympique de Mandji n'a pas affronté finalement le Stade Mandji, le week-end passé. Des problèmes entre les joueurs et la direction de l'Olympique de Mandji seraient à l'origine de ce report. La commission de discipline de la Linafp va bientôt statuer sur ce cas. Les Olympiens pourraient bien écoper d'un forfait, a indiqué une source. Du coup, la rencontre entre AS Pélican et le Stade Migovéen était la seule du groupe qui a pu avoir lieu. Restant sur

une étonnante déroute face à l'Olympique de Mandji, lors de la journée précédente (1-2), les Pélicanidés se sont rattrapés avec brio devant des Migovéens, qui n'ont pas su leur donner la réplique (2-0). Avec ce nouveau succès, AS Pélican reprend sa marche en avant, garde ses poursuivants à bonne distance et se rapproche un peu plus des playoff.

Poule A : Dans un groupe moins mouvementé que le précédent, c'est véritablement sur le terrain que les quatre équipes ont réglé leurs comptes. CMS-CF Mounana a accouché d'un nul (2-2). Les Mounanais ont bataillé à chaque fois pour revenir au score et montré qu'ils ont vraiment du mal à se défaire des Cémésiens qui leur tiennent tête

cette saison. Autre équipe à avoir une bête noire dans ce groupe, Missile FC. Elle a encore courbé

l'échine devant Akanda pour la troisième fois cette année (0-1) et conserve logiquement sa

dernière place. Et ce n'est donc pas une surprise de voir les cauchemars de CF Mounana et Missile FC occuper les deux premières places du groupe A.

Le classement après la 8e journée :

- Poule A**
1er- CMS (15 points, +8)
2e- Akanda (12 points, -4)
3e- Mounana (10 points, +3)
4e- Missile (6 points, -7)

- Poule B**
1er- Pélican (16 points, +8)
2e- Stade Mandji (12 points, +3)
3e- Stade Migovéen (10 points, 0)
4e- Olympique de Mandji (5 points, -11)

- Poule C**
1er- USO (9 points, -1)
2e- USB (7 points, +3)
3e- Oyem AC (3 points, -2)

- Poule D**
1er- Mangasport (13 points, +4)
2e- Lozosport (7 points, -1)
3e- Dikaki (3 points, -3)



Photo : SYLLA/ L'Union

Pélican reste leader de son groupe.

MINISTRE DE LA SANTÉ DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE
CABINET DU MINISTRE D'ÉTAT
DIRECTION GÉNÉRALE DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
N° 902 /MSPSSN/CME/DGCNTS

COMMUNIQUÉ

A
L'attention des Responsables des Établissements Sanitaires Privés,

Le Centre National de Transfusion Sanguine, rappelle aux Responsables des établissements sanitaires privés, que « le transport des Produits Sanguins Labiles, doit exclusivement être réalisé par les établissements demandeurs ».

A cet effet, l'ensemble des formations sanitaires concernées, sont priées de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application des textes ci-dessous référencés.

Toutes violations desdites dispositions, pourra entraîner la prise des sanctions administratives prévues par la Loi.

Fait à Libreville, le 11.04.2019
Le Directeur Général
Dr Olivier REBIENOT PELLEGRIN

Références :
- Arrêté n°0086/MSASSF/SG/DGS/DRQS, du 12 Janvier 2012, fixant les normes applicables aux institutions et structures sanitaires publiques et privées en République gabonaise.
- Directives nationales du 20 Juillet 2017, portant sur l'utilisation rationnelle du sang dans la pratique clinique.
- Directives nationales du 08 Août 2017, portant sur le circuit transfusionnel.

Centre National de Transfusion Sanguine, 38 Rue du Dr KONG, annexe de CHU1, BP 11855 LIBREVILLE-TELE. : 06.43.01.20/07.66.62.75, direction@cnst-gabon.org